

MISSIONS DE L'ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Responsable du service du Patrimoine de la Ville de Menton

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine chargé de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire et ayant en charge la responsabilité du service du Patrimoine de la Ville.

CONTEXTE

Menton, commune des Alpes-Maritimes de 30 000 habitants, fait partie de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF). Elle est située aux limites Est de la Côte d'Azur.

Son particularisme historique et topographie lui apporte un caractère îlien. Menton devient française définitivement par rattachement en 1861. La révolution mentonnaise de 1848 mettait fin à plus de cinq siècles d'histoire commune avec la principauté de Monaco.

L'intérêt architectural du bâti mentonnais est double :

- Une architecture civile, religieuse et militaire baroque ;
- Un bâti Belle Epoque, palaces et villas ostentatoires.

Le monde végétal

« Menton ma ville est un jardin »

Menton compte de nombreux jardins classés Monuments historiques, jardins remarquables, jardins de collections. Le patrimoine végétal comprend deux axes forts :

- La culture des agrumes ;
- La collection de plantes tropicales et subtropicales.

MISSIONS

Dans le cadre de la politique générale définie par la Ville, sous l'autorité du Directeur des services culturels, l'animateur de l'architecture et du patrimoine est en charge de la mise en œuvre de la convention Ville d'art et d'histoire, de la gestion administrative et financière du service du Patrimoine et du management et de l'animation d'une équipe de 18 personnes.

ACTIVITES

L'animateur de l'architecture et du patrimoine participe au projet culturel de la collectivité

- Il travaille en transversalité avec l'ensemble des services municipaux et établit des collaborations avec les acteurs culturels ;
- Il établit une programmation annuelle d'animations de la Ville d'art et d'histoire ;
- Il conçoit, adapte et développe l'offre culturelle de Menton (expositions, animations, spectacles, visites, activités pédagogiques) ;
- Dynamique, force de propositions, il a la capacité à fédérer une équipe autour de projets ;
- Il contribue à la connaissance scientifique de la Ville et à sa diffusion ;
- Il sensibilise la population locale et touristique à la diversité du patrimoine végétal mentonnais, principalement la flore tropicale et subtropicale ;
- Il participe à la promotion de l'agrumiculture.

Il aura à concevoir dès sa prise de poste, le projet scientifique et culturel du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

L'animateur de l'architecture et du patrimoine participe à l'attractivité de la Ville

- Il mène des actions de communication et de promotion de l'architecture et du patrimoine ;
- Il travaille en partenariat avec les différents acteurs (services municipaux, offices de tourisme, associations, rectorat, réseau des Jardins remarquables, des sites Grimaldi, cercle des palaces retrouvés ;
- Il veille à la qualification des personnels et participe à la formation des guides conférenciers.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine encadre son équipe en cohérence avec la politique ressources humaines

- Il fixe les objectifs opérationnels, répartit et planifie les activités ;
- Il conduit les évaluations individuelles ;
- Il anime le dialogue et la concertation au sein du service.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine assure un suivi administratif et financier

- Il propose une programmation budgétaire argumentée tant en dépenses qu'en recettes, pilote et justifie son exécution.

PROFIL RECHERCHE

COMPETENCES

- Diplômé BAC +3 dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture ou la médiation culturelle ;
- Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement ;
- Connaissance des acteurs, des enjeux et des réseaux des politiques de l'architecture et du patrimoine ;
- Maîtrise du montage d'opérations culturelles.

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL

- Capacité à déployer ses réseaux relationnels en fonction des objectifs définis ;
- Capacité à manager une équipe ;
- Bonne connaissance des outils informatiques et de l'Internet.

SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL

- Sens relationnel, d'écoute et d'expression ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Réactivité, disponibilité, polyvalence et autonomie